

Complément à la note d'information N°2 Vendredi 19 juin 2020

Madame, Monsieur,

► **Reprise au complet du service de restauration le lundi 22 juin 2020**

Nous vous informons qu'à partir du lundi 22 juin prochain, le service de restauration sera de nouveau ouvert **pour la totalité des élèves** (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Compte tenu des derniers éléments du protocole, qui a été allégé, tous les enfants, qu'ils soient en maternelles ou en élémentaires, vont pouvoir venir déjeuner. Les classes ou groupes classes viendront déjeuner ensemble pour limiter les brassages. Ils seront toujours accompagnés par les animateurs-trices, comme aujourd'hui, avec le même protocole concernant le lavage des mains et le passage aux toilettes avant d'arriver en restauration. Les sens de circulation dans les offices sont maintenus. Les élèves élémentaires reprendront un fonctionnement soit « au plateau » type self, ou à table selon les offices. Tous les agents de restauration continueront également à porter un masque pendant leur service.

► **Concernant le parascolaire, le périscolaire et les mercredis après-midis :**

La Ville de Vertou a décidé de **poursuivre l'accueil parascolaire** sur le même modèle que celui mis en place actuellement, et uniquement dans les écoles qui ne peuvent pas accueillir 100 % des élèves. Dans ce cadre, la Ville accueillera tous les enfants qui ne le seraient pas à l'école, **sans inscription préalable**. A compter du lundi 22 juin prochain, l'accueil parascolaire sera donc organisé en complément de celui déjà assuré par l'école. L'accueil se déroulera de 8h à 18h30 tous les jours **avec la restauration** et le mercredi matin de 8h à 12h. Ce service destiné aux familles est gratuit.

▪ **Pour les mercredis après-midis :** les familles peuvent inscrire leur enfant les mercredis après-midis sur les temps périscolaires selon les modalités actuelles (**liens d'inscriptions Framadate que vous pouvez redemander à : espace.famille@mairie-vertou.fr**). L'accueil sera organisé dans l'école de l'enfant et il sera nécessaire qu'il apporte un **pique-nique** car il n'y aura pas de restauration collective sur les 2 mercredis restants (les 24 juin et le 1^{er} juillet).

▪ **Le périscolaire :** il est assuré tous les jours de **8h à 8h50 et de 15h45 à 18h30**.

→ **Pour les maternelles**, il se poursuit sur le même modèle qu'aujourd'hui, à savoir, un accueil fait par les ATSEM selon les écoles :

- Les Reigniers et Henri Lesage : les ATSEM accueillent les enfants dans leur classe respective
- Treilles et Enclos : accueil périscolaire habituel par les ATSEM dans les salles dédiées

→ **Pour les élémentaires**, les accueils se font dans les salles périscolaires habituelles.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de toute la mobilisation des équipes de la Ville, en partenariat étroit avec les Directions d'écoles, pour accueillir dans les meilleures conditions vos enfants, dans cette dernière phase de déconfinement.

Bien sincèrement.

Service de l'Éducation

Ville de Vertou
Tél. : 02 40 34 76 12